

## COMMISSION PERMANENTE

Séance du 26 novembre 2007

CP 07/11-21

### REALISATION D'EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE

---

Lors du vote du Budget Primitif 2007 et de la Décision Modificative n° 1, le Conseil Général a arrêté à 21 millions d'euros le volume des emprunts nécessaires au financement de ses investissements.

Une première tranche d'emprunts a été réalisée auprès de DEXIA Crédit Local pour un montant de 11 millions d'euros et de la Banque Populaire Occitane à hauteur de 7 millions d'euros.

Afin de profiter des conditions des marchés et de sécuriser notre dette compte-tenu de la remontée des taux, je vous propose de réaliser une dernière tranche de financement pour un montant global de 3 millions d'euros.

Suite aux négociations menées avec les établissements financiers, la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées nous propose un prêt à taux fixe à 4,01 % sur une durée de 15 ans.

Après avoir pris connaissance des caractéristiques de ce prêt, je vous serai obligé de bien vouloir vous prononcer sur la réalisation de cet emprunt et m'autoriser à signer les divers documents et contrat correspondants.

# CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

---

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 26 novembre 2007

CP 07/11-21

### REALISATION D'EMPRUNT

#### CAISSE D'EPARGNE

---

Lors du vote du Budget Primitif 2007 et de la Décision Modificative n° 1, le Conseil Général a arrêté à 21 millions d'euros le volume des emprunts nécessaires au financement de ses investissements.

Une première tranche d'emprunts a été réalisée auprès de DEXIA Crédit Local pour un montant de 11 millions d'euros et de la Banque Populaire Occitane à hauteur de 7 millions d'euros.

Afin de profiter des conditions des marchés et de sécuriser notre dette compte-tenu de la remontée des taux, je vous propose de réaliser une dernière tranche de financement pour un montant global de 3 millions d'euros.

Suite aux négociations menées avec les établissements financiers, la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées nous propose un prêt à taux fixe à 4,01 % sur une durée de 15 ans.

Après avoir pris connaissance des caractéristiques de ce prêt figurant en annexe, je vous serai obligé de bien vouloir vous prononcer sur la réalisation de cet emprunt et m'autoriser à signer les divers documents et contrat correspondants.

### DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1<sup>er</sup> avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

-

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

## ANNEXE

### CAISSE D'EPARGNE

---

- Montant : ..... 3 000 000 €
- Date de versement des fonds : ..... à la demande. Le dernier déblocage devra être réalisé dans un délai maximum de 12 mois après la signature du contrat
- Date de 1<sup>ère</sup> échéance : ..... 2 mois après le dernier déblocage des fonds
- Durée : ..... 15 ans
- Périodicité : ..... annuelle
- Amortissement du capital : ..... progressif
- Décompte des intérêts : ..... 30/360
- Remboursement anticipé possible à chaque échéance, avec un préavis de 1 mois, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Frais de dossier : ..... néant
- Commission d'engagement et autres frais..... néant
- Taux d'intérêt annuel : ..... 4,01 %